

NOTRE CONSEIL  
MUNICIPAL DE 2020



Le tournage d'Arte à Castemore



Marchés d'été

**Expo Dumas**

### ALEXANDRE DUMAS

*Pourquoi cette exposition ?*

En 2020 la France commémore le 150<sup>ème</sup> anniversaire de sa mort. Le village de LUPAC célèbre cet événement en rendant hommage à Alexandre Dumas qui a fait de d'Artagnan, né à LUPAC et dans le monde entier grâce au roman LES TROIS MOUSQUETAIRES.

**Le personnage de l'histoire aux trois vies:**  
Castelmor vers 1615 et mort au combat le 25 Juin 1673. Mousquetaire, garde du corps de Louis XIV, d'Artagnan côtoie en sa compagnie le Roi Soleil pour assurer sa sécurité mais aussi pour chasser chaque année le journal «Le Siècle».

**Sa troisième vie commence en 2012 à Lupiac.** Des habitants du village créent alors l'Association «D'Artagnan chez d'Artagnan» et organisent le festival d'Artagnan qui se tient à Maastricht (Pays Bas) où il est mort au combat.

Le personnage de l'histoire aux trois vies: Mousquetaire, garde du corps de Louis XIV, d'Artagnan côtoie en sa compagnie le Roi Soleil pour assurer sa sécurité mais aussi pour chasser chaque année le journal «Le Siècle».

**Le personnage de l'histoire aux trois vies:**  
Castelmor vers 1615 et mort au combat le 25 Juin 1673. Mousquetaire, garde du corps de Louis XIV, d'Artagnan côtoie en sa compagnie le Roi Soleil pour assurer sa sécurité mais aussi pour chasser chaque année le journal «Le Siècle».

**Sa troisième vie commence en 2012 à Lupiac.** Des habitants du village créent alors l'Association «D'Artagnan chez d'Artagnan» et organisent le festival d'Artagnan qui se tient à Maastricht (Pays Bas) où il est mort au combat.

Le personnage de l'histoire aux trois vies: Mousquetaire, garde du corps de Louis XIV, d'Artagnan côtoie en sa compagnie le Roi Soleil pour assurer sa sécurité mais aussi pour chasser chaque année le journal «Le Siècle».

**Sa troisième vie commence en 2012 à Lupiac.** Des habitants du village créent alors l'Association «D'Artagnan chez d'Artagnan» et organisent le festival d'Artagnan qui se tient à Maastricht (Pays Bas) où il est mort au combat.

En parcourant les panneaux composant l'exposition vous découvrirez les multiples facettes de l'incomparable talent de monsieur Alexandre Dumas, ce qui lui a valu la Légion d'honneur et d'être enterré au Panthéon: «Aux grands hommes la Patrie reconnaissante».

PÊLE-MÊLE

## LE MOT DU MAIRE

*Nous sommes le 24 Novembre 2020 et toujours en confinement...*

*J'ai été réélue Maire de Lupiac, le 28 Mai 2020 par le Conseil Municipal. Je ne vous cache pas que vu la période, cette position pose encore plus de défis que d'habitude, mais ces derniers mois ont été très compliqués pour tout le monde !*

*Cela n'entame en rien mon engagement pour cette commune et j'espère de tout cœur que cette année Covid 2020 ne sera bientôt qu'un mauvais souvenir et que nous sortirons tous épargnés par cette épidémie, que nous pourrons nous consacrer à nos projets et qu'économiquement nous arriverons tous au village à nous relever de ce cette situation.*

*Malgré tout, nous avons réussi à vivre quasiment normalement cet été ; lac, guinguette, Musée, marchés d'été, exposition culturelle, marché d'Artagnan, etc.*

*Nous avons eu le bonheur de voir arriver au village Marie Noëlle et Patrick Gélus à la Taverne, juste après le premier confinement. Ils ont su redynamiser ce restaurant malgré les contraintes sanitaires.*

*La création de l'exposition Dumas, et de la première Fête de la bière nous ont permis de continuer la communication bien nécessaire au développement du tourisme au village.*

*Les chiffres d'entrées du Musée sont corrects bien qu'il ait été fermé au printemps et que nous ne recevons plus de groupes en bus ni de clientèle étrangère.*

*Je pense que nous ne pourrons pas nous réunir comme d'habitude pour partager la galette, le premier samedi du mois de janvier pour la cérémonie des vœux du Maire.*

*Je vous propose que dès que nous le pourrons nous passions tous ensemble une journée à la salle des Fêtes, une sorte de « Maillade en retard » avec un petit discours pour Huguette Lagardère qui part à la retraite en décembre, une présentation des nouveaux arrivants et quelques grillades...*

*J'espère qu'ainsi nous pourrons tous nous retrouver librement et sans prendre de risque. Ces rencontres conviviales commencent sérieusement à nous manquer. J'espère que ce sera au printemps 2021 !*

*Vous trouverez dans ce bulletin un portrait de la nouvelle équipe du Conseil Municipal. Vous avez nos numéros de téléphone. Nous restons tous disponibles pour vous aider, vous conseiller si vous en avez besoin ou simplement discuter...*

*Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin N°13. Portez-vous bien.*

Véronique THIEUX LOUIT

# COMPTES RENDUS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**55** *Le Conseil Municipal s'est réuni le 30 avril 2020, en visioconférence. Conformément à l'ordonnance no 2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales, la réunion a eu lieu en visioconférence, les débats étaient accessibles en direct en audio sous le numéro 07 56 78 40 48 avec code d'accès 616346 sous la présidence de Madame Véronique THIEUX LOUIT.*

*Étaient présents : Mesdames FOURQUET Isabelle, THIEUX LOUIT Véronique, CORNU Christelle, Messieurs CORNU Frédéric, DURIEZ Bruno, LABORDE Simon, GRIVAZ Jean-Marie, MAGNE Patrick, LUIS Bernard, FILLOS Maxime Formant la majorité des membres en exercice.*

*Était absent et excusé : DESBARATS Joël*

*Secrétaire de séance : Monsieur LABORDE Simon*

## **Ouverture de séance en visioconférence.**

Madame le Maire prend la parole et demande que chaque membre présent s'identifie. Elle demande que chacun donne son nom, prénoms, date et lieu de naissance.

Ce sont présentés : Mesdames FOURQUET Isabelle, THIEUX LOUIT Véronique, CORNU Christelle, Messieurs CORNU Frédéric, DURIEZ Bruno, LABORDE Simon, GRIVAZ Jean-Marie, MAGNE Patrick, LUIS Bernard, FILLOS Maxime.

Le quorum de 1/3 du Conseil Municipal étant atteint, la séance est ouverte et conforme à la loi.

## **Approbation du compte rendu de la réunion précédente.**

Madame le Maire fait lecture du compte rendu de la réunion du 10 mars 2020.

Il est approuvé à l'unanimité.

## **Frais de scolarité.**

Madame le Maire rappelle que chaque année sont calculés les frais liés à l'école. Elle donne lecture des chiffres du fonctionnement scolaire pour l'année 2019, le montant s'élève à 64 418.04€.

A la rentrée de septembre 2018, l'effectif était de 33 élèves, ce qui fait une charge par enfant de 1952.06€. Il est décidé de facturer aux communes concernées 65% de la somme soit 1268.83€, arrondie à 1270€.

## **Ouverture d'une ligne de trésorerie.**

Madame le Maire rappelle qu'à ce jour pour faire la demande de versement des subventions liées aux divers travaux effectués, il faut régler les factures. La situation de crise que nous traversons engendre une perte de trésorerie. Une démarche auprès des banques a été amorcée.

Le Conseil Municipal se prononce favorablement pour l'ouverture d'une ligne de trésorerie au Crédit Agricole et demande la négociation des frais de dossier.

## **Appel à candidature.**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'Huguette Lagardère, la cantinière, fera valoir son droit à la retraite en fin d'année 2020.

Une demande de candidature spontanée a été déposée en mairie, Madame le Maire en fait lecture au Conseil Municipal.

La candidature de Madame Mireille LAFARGUE sera retenue.

## **Questions diverses.**

✓ **École :** point sur les diverses demandes de la directrice de l'école sur l'entretien et petits aménagements de l'école. Point sur la réouverture de l'école au 11 mai 2020 en cette période de crise sanitaire.

✓ **Chantiers jeunes :** Au vu de la COVID 19, il est décidé de ne pas organiser les chantiers jeunes cette année.

✓ **Lecture d'une note de la gendarmerie**

✓ **Demande de M. Canto** pour aménager les abords de son garage sortant sur le domaine public.

✓ **Cérémonie du 8 mai 2020**, note de la préfecture qui interdit les rassemblements, seulement 5 personnes autorisées.

✓ **Distribution des masques** commandés par la Communauté de Communes. A ce jour pas de date de livraison prévue. Le Conseil Municipal remercie l'initiative des couturières du village pour la fabrication des masques tissus qui furent très appréciés par les habitants, par toutes les personnes confinées sur la commune de Lupiac.

✓ **Point sur le bulletin municipal.**

Fin de la séance à 22h32

# 56

*Le Conseil Municipal s'est réuni le 28 mai 2020, en application de l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020, cette séance s'est tenue dans la salle des fêtes et suivant les dispositions de l'article L.2121-18 du CGCT cette séance s'est tenue à huis clos.*

*Étaient présents : Mesdames, Christelle CORNU, Maryse FOURAGNAN, Lisa HUTTON, Véronique THIEUX LOUIT, Messieurs Frédéric CORNU, Bruno DURIEZ, Maxime FILLOS, Jean-Marie GRIVAZ, Bernard LUIS, Simon LABORDE, Patrick MAGNE.*

*Formant la totalité des membres en exercice.*

*Secrétaire de séance : Monsieur Simon LABORDE*

## **Vote de la séance à huis clos.**

Jean Marie GRIVAZ, doyen de l'assemblée ouvre cette séance d'installation du nouveau Conseil Municipal. En application de l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020, il demande le vote de cette réunion à huis clos.

Vote à l'unanimité.

## **Élection du Maire.**

Le président de la séance, Jean Marie GRIVAZ, après avoir donné lecture des articles L2122-7, L2128-8 et L2122-10 du Code Général des collectivités territoriales, a invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection d'un maire conformément aux dispositions prévues par l'article du L2122-7 de ce code.

Madame Véronique THIEUX LOUIT est candidate. Après dépouillement, Véronique THEUX LOUIT a obtenu 10 voix, 1 blanc. Elle est alors proclamée Maire de Lupiac et installée dans ses fonctions.

## **Détermination du nombre d'adjoints.**

Véronique THEUX LOUIT, maire nouvellement élue rappelle que le nombre d'adjoint relève de la compétence du Conseil Municipal et que celui-ci ne peut excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal. Elle rappelle qu'à ce jour la commune disposait de 3 adjoints et propose de continuer ainsi.

Le Conseil Municipal décide de fixer à 3 le nombre d'adjoints au maire.

## **Élection des adjoints.**

Madame le Maire rappelle que l'élection des adjoints intervient par scrutin successif.

*Élection du 1<sup>er</sup> adjoint :*

Elle demande à l'assemblée qui est candidat pour le poste de 1<sup>er</sup> adjoint. Monsieur Frédéric CORNU se porte candidat.

Frédéric CORNU a obtenu 10 voix, 1 blanc et est proclamé premier adjoint au maire.

*Élection du 2<sup>ème</sup> adjoint :*

Elle demande à l'assemblée qui est candidat pour le poste de 2<sup>ème</sup> adjoint. Madame Christelle CORNU se porte candidate.

Christelle CORNU a obtenu 10 voix, 1 blanc et est proclamée deuxième adjoint au maire.

*Élection du 3<sup>ème</sup> adjoint :*

Elle demande à l'assemblée qui est candidat pour le poste de 3<sup>ème</sup> adjoint. Monsieur Patrick MAGNE se porte candidat.

Patrick MAGNE a obtenu 10 voix, 1 blanc et est proclamé troisième adjoint au maire.

## **Lecture de la charte de l'élu local.**

Madame le Maire distribue à chaque conseillers municipaux la charte de l'élu local et en fait lecture à haute voix.

## **Désignation des délégués au divers E.P.C.I, syndicats mixtes et associations.**

Madame le Maire rappelle que suite au renouvellement du Conseil Municipal il faut procéder à l'élection des délégués qui représenteront la commune de Lupiac.

- SIEBAG (Syndicat Intercommunal des Eaux du Bassin de l'Adour Gersois)

Après avoir procédé au vote, ont été élus

Délégué titulaire : Frédéric CORNU

Suppléant : Simon LABORDE

- SICTOM OUEST (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères)

Après avoir procédé au vote, ont été élus

Délégué titulaire : Jean-Marie GRIVAZ

Suppléant : Lisa HUTTON

- SDEG (Syndicat d'Énergie du Gers)

Après avoir procédé au vote, ont été élus

Délégué titulaire (2) : Véronique THIEUX LOUIT, Bruno DURIEZ

- SMBV Midour Douze (Syndicat Mixte des Bassins Versants)

Après avoir procédé au vote, ont été élus

Délégué titulaire : Bernard LUIS

Suppléant : Patrick MAGNE

- Correspondant Défense

Madame le Maire rappelle qu'il est nécessaire de désigner pour chaque commune un correspondant défense. Jean-Marie GRIVAZ est nommé.

- Association d'Artagnan chez d'Artagnan

Madame le Maire rappelle que 3 élus de la commune siègent au Conseil d'Administration de l'association d'Artagnan chez d'Artagnan, il convient alors de les désigner suite au changement du Conseil Municipal.

Après discussion sont désignés les membres suivants :

Maryse FOURAGNAN

Lisa HUTTON

Véronique THIEUX LOUIT

#### **Approbation du compte rendu de la réunion précédente.**

Madame le Maire fait lecture du compte rendu de la réunion du 30 avril 2020

Il est approuvé à l'unanimité.

#### **Tarifs préférentiels au Musée d'Artagnan**

Madame le Maire rappelle les tarifs d'entrée appliqués au Musée d'Artagnan depuis ce 1 janvier 2020. Pour relancer l'activité du musée en cette période de crise sanitaire et économique liée au COVID 19, elle propose de mettre en place un tarif préférentiel pour les Gersois.

Après discussion, le Conseil Municipal décide d'accorder aux Gersois :

1 place adulte achetée = 1 place offerte. Cette offre est valable jusqu'au 31 juillet 2020 inclus et sur présentation d'un justificatif de domicile

#### **Questions diverses.**

Il n'y a pas de questions diverses.

Fin de la séance à 22h16.

# 57

*Le Conseil Municipal s'est réuni le 23 juin 2020, en application de l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020, cette séance s'est tenue dans la salle des fêtes.*

*Étaient présents : Mesdames, Christelle CORNU, Maryse FOURAGNAN, Lisa HUTTON, Véronique THIEUX LOUIT, Messieurs Frédéric CORNU, Bruno DURIEZ, Maxime FILLOS, Jean-Marie GRIVAZ, Bernard LUIS, Simon LABORDE, Patrick MAGNE.*

*Formant la totalité des membres en exercice.*

*Secrétaire de séance : Monsieur Simon LABORDE*

#### **Présentation de Marie-Noëlle et Patrick GELUS, les repreneurs de la Taverne de d'Artagnan**

Madame le Maire présente les futurs repreneurs du commerce la Taverne de d'Artagnan : Marie Noëlle et Patrick GELUS.

*Après ces présentations la réunion du Conseil Municipal est ouverte à 21h15*

#### **Approbation du compte rendu**

Madame le Maire fait lecture du compte rendu de la séance du 28 mai 2020, il est approuvé à l'unanimité.

#### **Présentation du Compte Administratif 2019 par Monsieur Frédéric CORNU, Premier Adjoint.**

Madame Véronique THIEUX LOUIT ayant établi le CA 2019 quitte la séance.

Les chiffres s'établissent comme suit :

<b>Investissement</b>	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
Dépenses	617 355,91€	441 626,06€	171 657,56€
Recettes	617 355,91€	441 036,53€	109 699,85€
<b>Fonctionnement</b>			
Dépenses	409 719,35€	341 520,60€	
Recettes	409 719,35€	423 709,34€	

#### Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement : -589,53€

Fonctionnement : 82 188,74€

**Résultat global : 81 599,21€**

Monsieur le Premier Adjoint explique les chiffres et commente les résultats.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des présents le Compte Administratif 2019 de la commune.

## Affectation des résultats 2019, présentée par Monsieur Frédéric CORNU, Premier Adjoint

Monsieur Frédéric CORNU, présente au Conseil Municipal l'affectation des résultats 2019 pour le budget primitif 2020

Excédent de fonctionnement (2019)	80 630,39€
Excédent reporté (année précédente)	1558,35€
Excédent de fonctionnement cumulé	82 188,74€
Déficit investissement	589,53€
Déficit des restes à réaliser	61 957,71€
Besoin de financement (déficit investissement +déficit RAR)	62 547,24€
<b>Résultat d'exploitation au 31/12/2019 : excédent</b>	<b>82 188,74€</b>
Affectation complémentaire en réserve (1068)	62 547,24€
Résultat reporté en fonctionnement (002)	19 641,50€
<b>Résultat investissement reporté (001) : déficit</b>	<b>589,53€</b>

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des présents le Compte Administratif 2019 de la commune.

Madame Véronique THIEUX LOUIT revient dans la séance.

### Présentation du Compte de gestion 2019 par Madame Véronique THIEUX LOUIT, Maire

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le Compte de Gestion établi par Madame Édith BABOU, receveur de la commune. Ce document est établi à la clôture de l'exercice et retrace les titres à recouvrer et les mandats émis par la commune. Les chiffres sont identiques à ceux présentés dans le Compte Administratif présenté par Monsieur le Premier Adjoint.

Le Conseil Municipal approuve le Compte de Gestion à l'unanimité des membres présents.

### Présentation du BUDGET PRIMITIF 2020 par Madame Véronique THIEUX LOUIT, Maire

Madame le Maire donne lecture du Budget Primitif 2020 qui se présente comme suit :

<b>Investissement</b>	
Dépenses	275 780,13€ (dont 171 657,56€ de RAR)
Recettes	275 780,13€ (dont 109 699,85€ de RAR)
<b>Fonctionnement</b>	
Dépenses	426 098,32€
Recettes	426 098,32€

En investissement, sont inscrits au budget :

- ✓ les restes à réaliser des subventions et des travaux, de l'éclairage public du village et de l'assainissement au lac de Lacoste.
- ✓ la suite de l'étude du PLU
- ✓ la signalétique d'intérêt local, le bardage du bâtiment photovoltaïque, l'achat d'un terrain pour parking.

Les subventions aux associations lupiacaises sont reconduites au niveau de celles versées l'année 2019.

### **Indemnités des élus**

Madame le Maire présente le tableau des indemnités des élus, considérant que pour une commune de moins de 500 habitants, l'indemnité du maire est fixée par référence au montant du traitement correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique soit 25.5% et à 9.90% pour les adjoints.

Elle rappelle que lors du dernier mandat l'indemnité était fixée pour le Maire et le Premier Adjoint.

Le Conseil Municipal décide de fixer l'indemnité à 25.5% de l'indice brut terminal pour le Maire et à 9.90% pour le Premier Adjoint à partir du 28 mai 2020, jour de l'installation du Conseil Municipal.

### **Vote du taux des taxes 2020**

Madame le Maire rappelle que les taux restent inchangés depuis 2001 et propose de ne pas augmenter. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de garder les mêmes taux des taxes locales que 2019.

### **Commission Communale des Impôts Directs (CCID)**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de proposer à la Direction des Finances Publiques du Gers une liste de 24 noms en vue de la constitution des commissions communales des impôts directs.

Suite à cette proposition les services de l'état choisiront 6 titulaires et 6 suppléants.

Le Conseil Municipal approuve la liste proposée par Madame le Maire.

### **Régisseur des marchés**

Madame le Maire rappelle que pour la gestion des marchés organisés par la commune il convient de nommer un régisseur titulaire et un régisseur suppléant.

Christelle CORNU est nommée régisseuse titulaire.

Maxime FILLOS est nommé régisseur suppléant.

### **Changement de repreneur à la Taverne de d'Artagnan.**

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un bail commercial avait été passé avec la SAS La Taverne de d'Artagnan en date du 20 février 2016. M. Philippe ROUANET en tant que président de la SAS La Taverne de d'Artagnan a notifié par courrier en date du 15 avril 2020 son intention de vendre le fonds de commerce.

Les repreneurs, Marie Noëlle et Patrick GELUS, envisagent de reprendre ce fonds de commerce avec leur société dénommée GELUS and Co début juillet 2020.

Elle rappelle également que la licence IV de la commune est mise à disposition de ce commerce pour 100 € TTC par mois (délibération en date du 06/03/2017) et qu'annuellement une occupation du domaine public est concédée pour 1 € le m2 (délibération en date 10/03/2020).

Aussi, elle rappelle qu'une caution de 550 € avait été versée au moment de l'état des lieux.

Le Conseil Municipal accepte le changement de gérant de la Taverne de d'Artagnan dans les mêmes conditions.

### **Commissions Communales : Pour une meilleure gestion de la commune, des commissions sont établies.**

#### **CORRESPONDANT ENEDIS**

Véronique THIEUX LOUIT

Frédéric CORNU

#### **ECOLE**

Christelle CORNU

Patrick MAGNE

#### **CANTINE : Tout le conseil**

#### **RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS : Tout le conseil**

#### **COMMISSION AGRICOLE**

Frédéric CORNU

Bernard LUIS

Simon LABORDE

Patrick MAGNE

Bruno DURIEZ

Véronique THIEUX LOUIT

#### **SITE DU LAC DE LACOSTE**

Christelle CORNU

Véronique THIEUX LOUIT

Frédéric CORNU

Patrick MAGNE

**BUDGET**

Véronique THIEUX LOUIT  
Frédéric CORNU

**TOURISME-PATRIMOINE**

Maxime FILLOS  
Jean Marie GRIVAZ  
Véronique THIEUX LOUIT  
Lisa HUTTON

**VOIRIE – ENTRETIEN DES BATIMENTS**

Frédéric CORNU  
Patrick MAGNE  
Véronique THIEUX LOUIT  
Bernard LUIS

**SOCIAL**

Maryse FOURAGNAN  
Véronique THIEUX LOUIT

**TRAVAUX – MARCHES PUBLICS – INVESTISSEMENTS (parkings)**

Frédéric CORNU  
Patrick MAGNE  
Christelle CORNU  
Véronique THIEUX LOUIT

**ACCESSIBILITE**

Christelle CORNU  
Véronique THIEUX LOUIT

**PLU Plan Local Urbanisme**

Tout le conseil

**CORRESPONDANTS COMMUNAUX D'ALERTE**

Véronique THIEUX LOUIT  
Frédéric CORNU

**FLEURISSEMENT – ENVIRONNEMENT**

Maryse FOURAGNAN  
Christelle CORNU  
Frédéric CORNU  
Lisa HUTTON  
Jean Marie GRIVAZ  
Véronique THIEUX LOUIT

**COMMISSION ADRESSAGE**

Bernard LUIS  
Christelle CORNU  
Véronique THIEUX LOUIT

**COMMUNICATION ET BULLETIN COMMUNAL**

Véronique THIEUX LOUIT  
Maxime FILLOS  
Jean Marie GRIVAZ  
Lisa HUTTON

**FOIRES ET MARCHES**

Christelle CORNU  
Maxime FILLOS  
Véronique THIEUX LOUIT  
Lisa HUTTON

## ROUTE EUROPEENNE D'ARTAGNAN

Maxime FILLOS

Véronique THIEUX LOUIT

### Maison Chaland

Une procédure de mise en péril est en cours pour la maison de M. Chaland située place d'Artagnan, procédure engagée par la Communauté de Communes d'Artagnan en Fezensac qui en a la compétence. La mairie de Lupiac a reçu ce mois de juin 2020 plusieurs emails de M. Chaland dans lequel il évoque « de faire don à la commune de cette maison ».

Après en avoir délibéré, il est décidé dans un premier temps de se renseigner sur la procédure à engager pour accepter ce don qui coûterai au maximum 2000€ pour la commune (vu avec un notaire).

### Questions diverses

- ✓ **Ecole** : pour la rentrée scolaire de septembre 2020, 35 élèves sont **inscrits**.
- ✓ **Compteur Linky** : une note d'Enedis est arrivée, les nouveaux compteurs seront installés cet été.
- ✓ **Demande d'un commerçant qui souhaite s'installer au lac de Lacoste cet été avec une remorque pour vendre churros et beignets**. Le Conseil Municipal décide de ne pas autoriser l'installation de ce commerçant afin de ne pas concurrencer Laurent et son activité à la guinguette.
- ✓ **PNR (Parc Naturel Régional)** : Madame le Maire a assisté à une réunion en visio, le périmètre du futur Parc Naturel Régional de l'Astarac est défini, la commune de Lupiac est retenue dans sa totalité.
- ✓ **Présentation du nouveau dépliant du Musée d'Artagnan**, qui fait la promotion du musée et des manifestations de la commune.
- ✓ **Chemins de randonnée** : certains chemins ont besoin d'entretien
- ✓ **Lac de Lacoste** : il est décidé d'ouvrir la baignade sur 4 ou 5 semaines cet été. Les recrutements des maitres-nageurs sont en cours, il y a également du travail de nettoyage sur place avant l'ouverture. Comme chaque année une commande de sable est prévue.

Fin de la séance à 00h10.

**58** *Le Conseil Municipal s'est réuni le 10 juillet 2020, à onze heure trente minutes, en application de l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020, cette séance s'est tenue dans la salle des fêtes.*  
*Étaient présents : Mesdames, Christelle CORNU, Lisa HUTTON, Véronique THIEUX LOUIT, Messieurs Frédéric CORNU, Maxime FILLOS, Jean-Marie GRIVAZ, Bernard LUIS, Patrick MAGNE.*  
*Formant la majorité des membres en exercice.*  
*Étaient absents et excusés : Maryse FOURAGNAN, Bruno DURIEZ, Simon LABORDE*  
*Secrétaire de séance : Monsieur Bernard LUIS*

### Approbation du compte rendu

Madame le Maire fait lecture du compte rendu de la séance du 23 juin 2020, il est approuvé à l'unanimité.

### Élection du délégué et des suppléants pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2020

Madame le Maire rappelle que dans le cadre de la désignation des délégués de la commune de Lupiac aux prochaines élections sénatoriales, il y a lieu de procéder à l'élection d'un titulaire et de trois suppléants. Le Conseil Municipal procède au vote : Véronique THIEUX LOUIT se porte candidat pour le poste de délégué titulaire.

Ayant obtenu la totalité des voix des membres présents, Mme Véronique THIEUX LOUIT est élue.

Frédéric CORNU, Christelle CORNU, Patrick MAGNE se portent candidats au poste de suppléants.

Ayant obtenu la totalité des voix des membres présents, M. Frédéric CORNU, Mme Christelle CORNU, M. Patrick MAGNE sont élus suppléants.

L'ordre d'élection donne l'ordre dans lequel seront appelés les suppléants pour remplacer le délégué en cas d'absence et à égalité des voix ce sera le plus âgé.

L'ordre sera le suivant pour la commune de Lupiac au bénéfice de l'âge.

Madame Christelle CORNU

Monsieur Patrick MAGNE

Monsieur Frédéric CORNU

### Délégation du Conseil Municipal au Maire

Madame le Maire expose que les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L 2122-22) permettent au Conseil Municipal de déléguer au Maire un certain nombre de ses compétences. Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents, pour la durée du présent mandat, de confier à Madame le Maire un certain nombre de délégations.

### Décision modificative du budget : travaux éclairage public guirlande de Noël 2019

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il faut passer la facture de réalisation des travaux de décembre 2019 concernant la mise en place de l'éclairage public sous les couverts de la place d'Artagnan en investissement car ces travaux bénéficient de 30% de subvention de la part du Syndicat Départemental d'Électrification du Gers.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire afin de respecter l'équilibre du budget de procéder à des virements de crédits pour pouvoir émettre le mandat de 1562.91 € et le titre de 468.87 €.

Fin de la séance à 12h15.

**59** *Le Conseil Municipal s'est réuni le 27 juillet 2020, à vingt et une heures, en application de l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020, cette séance s'est tenue dans la salle des fêtes.*  
*Étaient présents : Mesdames Christelle CORNU, Lisa HUTTON, Maryse FOURAGNAN, Messieurs Frédéric CORNU, Bruno DURIEZ, Maxime FILLOS, Jean-Marie GRIVAZ, Simon LABORDE, Bernard LUIS, Patrick MAGNE.*  
*Formant la majorité des membres en exercice.*  
*Étaient absents et excusés : Véronique THIEUX LOUIT en réunion d'installation du Conseil Communautaire.*  
*Secrétaire de séance : Monsieur Simon LABORDE*

#### **Approbation du compte rendu**

L'Adjoint au Maire fait lecture du compte rendu de la séance du 10 juillet 2020, il est approuvé à l'unanimité.

#### **Dispositif « colos apprenantes »**

Suite à la labellisation de séjours « colos apprenantes » par la Ferme Équestre de Lupiac et une demande de parents pour l'inscription d'un enfant, l'adjoint au Maire présente au Conseil Municipal ce nouveau dispositif mis en place par l'État cet été 2020 « colos apprenantes ».

Les colos apprenantes sont des séjours de vacances qui sont des accueils collectifs de mineurs en renforcement des apprentissages, de la culture, du sport et du développement durable. Elles s'adressent à des jeunes qui font partie de publics prioritaires. Une convention peut se contractualiser avec l'État.

L'État prend en charge 80% du coût du séjour pour les collectivités territoriales pour ces publics prioritaires. Le coût d'un séjour est plafonné à 500€ pour 5 jours.

La collectivité peut prévoir une participation financière de la part des familles.

Le Conseil Municipal délibère favorablement à la signature de cette convention et décide de demander aux parents concernés le versement de 50% du reste à charge de la commune dans la limite de 50€.

#### **Retrait de la délibération n°004 de la séance du 28 mai 2020**

Par courrier en date du 2 juillet 2020 la Préfecture du Gers nous demande le retrait de la délibération n°004 du 28 mai 2020 qui nomme les délégués au SICTOM OUEST.

En effet, la communauté de communes d'Artagnan en Fezensac étant compétente en matière de traitement et collecte des déchets, il revient à la communauté de communes de désigner ses délégués pour l'ensemble des communes qu'elle représente. Les mêmes délégués sont proposés à la Communauté de Communes pour représenter Lupiac au SICTOM OUEST.

Le Conseil Municipal retire la délibération n°004 de la séance 2020-08 du 28 mai 2020 afin de se mettre en accord avec la loi.

#### **Reconduction des délégués au SIEBAG et SDEG**

Suite au retrait de la délibération n°004 du 28 mai 2020, où étaient également désignés sur cette dite délibération les délégués au SIEBAG et SDEG, il est nécessaire de reprendre une délibération en nommant les délégués suivants :

SIEBAG (Syndicat Intercommunal des Eaux du Bassin de l'Adour Gersois)

Après avoir procédé au vote, ont été élus

Délégué titulaire : Frédéric CORNU

Suppléant : Simon LABORDE

SDEG (Syndicat d'Énergie du Gers)

Après avoir procédé au vote, ont été élus : Délégué titulaire (2) : Véronique THIEUX LOUIT, Bruno DURIEZ

#### **Questions diverses**

- ✓ **Point de collecte déchets au stade** : les containers jaunes débordent de cartons, un rappel sera fait auprès des restaurateurs de la commune : ils sont dans l'obligation d'apporter leurs emballages à la déchetterie.
- ✓ **Ajouter de la signalétique** pour indiquer les toilettes publiques depuis le foirail

Fin de la séance à 21h55.

**60** *Le Conseil Municipal s'est réuni le 27 août 2020, à vingt et une heures, en application de l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020, cette séance s'est tenue dans la salle des fêtes.*  
*Étaient présents : Mesdames Christelle CORNU, Maryse FOURAGNAN, Véronique THIEUX LOUIT. Messieurs Frédéric CORNU, Bruno DURIEZ, Maxime FILLOS, Simon LABORDE, Bernard LUIS, Patrick MAGNE.*  
*Formant la majorité des membres en exercice.*  
*Étaient absents et excusés : Lisa HUTTON. Jean-Marie GRIVAZ procuration à Maxime FILLOS*  
*Secrétaire de séance : Monsieur Simon LABORDE*

## **Approbation du compte rendu**

Madame le Maire fait lecture du compte rendu de la séance du 27 juillet 2020, il est approuvé à l'unanimité.

## **Nomination mandataire pour courrier postal**

Madame le Maire explique que pour faciliter la réception du courrier en recommandé il est nécessaire de faire des procurations auprès des services de La Poste.

Il est décidé de donner procuration au 1<sup>er</sup> adjoint Frédéric CORNU ainsi qu'à la secrétaire de mairie Marjorie LABORDE.

## **Décisions modificatives du budget**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder à des décisions modificatives sur le budget. La somme de 19641.50€ avait été mal imputée au moment de l'élaboration du budget. Il a fallu investir aussi pour changer le bateau permettant l'ouverture de la baignade au lac de Lacoste.

Il s'agit d'ajouter 18841.50 € en section de fonctionnement et 800€ en section d'investissement.

Madame le maire rappelle qu'il est nécessaire afin de respecter l'équilibre du budget, de procéder aux virements de crédits suivants :

Article 002 : -19641.50€ Article 023 : + 800€ Article 615221 : +18841.50€ Article 2188 : +800€ Article 021 : +800€

## **Renouvellement de la délégation des compétences au SDEG**

Madame le Maire expose que, dans le cadre du renouvellement de la délégation des compétences optionnelles au Syndicat Départemental d'Énergies du Gers, il convient au Conseil Municipal de se prononcer sur le transfert des compétences.

Le Conseil Municipal décide de transférer les compétences prévues aux articles suivants :

2.3 dans le domaine de l'éclairage public

2.4 dans le domaine de la signalisation lumineuse et de régulation du trafic

2.5 dans le domaine des infrastructures d'approvisionnement pour véhicules électriques gaz ou hydrogène.

## **PNR Parc Naturel Régional de l'Astarac**

Madame le Maire relate le compte rendu de la dernière réunion, la commune de Lupiac est retenue dans son intégralité pour entrer dans le périmètre du futur parc naturel régional de l'Astarac.

## **Occupation du domaine public et privé de la commune**

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il existe deux délibérations d'occupation du domaine public mais aux vues des demandes il est nécessaire de les revoir et d'adopter une délibération de portée plus générale.

Après discussion il est décidé d'appliquer les tarifs suivants :

1€ le m<sup>2</sup> (annuel) pour les commerçants lupiacois sédentaires, soumis à l'autorisation de la mairie avec signature de convention.

15€ (forfait occasionnel) par manifestation, soumis à l'autorisation de la mairie avec signature de convention.

50€ par manifestation pour les personnes privées ou commerçants extérieurs à la commune, soumis à l'autorisation de la mairie avec signature de convention.

100€ pour les activités nautiques.

## **Tarifs location salle de réunion à l'étage de la mairie et salle des fêtes**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal des demandes d'utilisation de la salle de réunion située à l'étage de la mairie, pour y dispenser des cours, pratiquer une activité ou organiser des réunions.

Elle rappelle qu'un forfait de 10€ par jour d'occupation pour une activité annuelle avait été adoptée. Il est important de différencier l'occupation de la salle en fonction de l'activité.

Le Conseil Municipal décide d'établir un règlement comme suit :

- ✓ association à but lucratif, organismes extérieurs : 10€ par jour d'occupation pour une occupation annuelle avec signature d'une convention d'utilisation en mairie.
- ✓ association locale à but non lucratif : gratuit pour les réunions

Aussi une demande d'utilisation de la salle des fêtes par un coach sportif pour des cours de stretching le jeudi de 16h à 17h.

La difficulté majeure de la salle des fêtes est le coût du chauffage en hiver pour une heure d'utilisation. Pour répondre à cette demande le Conseil Municipal décide de rester sur les tarifs de location de la salle des fêtes déjà instauré par délibération du 27-02-2015.

## **Questions diverses**

- ✓ ONF : Possibilité d'obtenir une certification pour qualifier notre forêt. Le sujet sera évoqué le jour de la rencontre avec M. DRUILLET, remplaçant de M. ANTONIOLLI.
- ✓ Demande d'aide au FSL Fonds Solidarité Logement et Aides aux jeunes reçues par le Conseil Départemental. Le budget de la commune est trop serré.
- ✓ Les marchés de l'été ont été bien fréquentés, une clientèle fidèle des locaux et une bonne communication a pu amener des touristes. Il est important de revoir la signalétique pour le stationnement des marchés du mardi soir...
- ✓ Passage du jury du comité des villes et villages fleuris le 18 août.

Fin de la séance à 22h45.

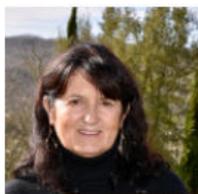
# LE CONSEIL MUNICIPAL 2020-2026



**Frédéric CORNU**  
1<sup>er</sup> Adjoint - 43 ans  
Agriculteur éleveur laitier



**Lisa HUTTON**  
Conseillère - 59 ans  
Cadre dans l'administration retraitée



**Véronique THIEUX LOUIT**  
Maire - 55 ans  
Conseillère en immobilier



**Maryse FOURAGNAN**  
Conseillère - 62 ans  
Aide à domicile



**Patrick MAGNE**  
Adjoint - 44 ans  
Agriculteur éleveur céréalière



**Maxime FILLOS**  
Conseiller - 69 ans  
Cadre commercial retraité



**Christelle CORNU**  
Adjointe - 45 ans  
Secrétaire



**Simon LABORDE**  
Conseiller - 32 ans  
Agriculteur éleveur



**Jean-Marie GRIVAZ**  
Conseiller - 78 ans  
Directeur en communication retraité



**Bernard LUIS**  
Conseiller - 62 ans  
Agriculteur éleveur



**Bruno DURIEZ**  
Conseiller - 55 ans  
Agriculteur Inséminateur



**Maxime FILLOS : 06 22 54 37 68**  
**Maryse FOURAGNAN : 07 86 48 75 18**  
**Jean-Marie GRIVAZ : 06 07 57 42 94**  
**Lisa HUTTON : 06 52 42 13 66**  
**Simon LABORDE : 06 80 43 06 39**  
**Bernard LUIS : 06 82 78 80 65**

**Véronique THIEUX LOUIT : 06 03 45 37 69**  
**Frédéric CORNU : 06 60 56 15 89**  
**Christelle CORNU : 06 98 16 27 42**  
**Patrick MAGNE : 06 12 77 33 52**  
**Bruno DURIEZ : 06 85 06 04 68**

## SERVICES et COMMERCES

**GARAGE AIO : Mécanique automobile - Station-service - Gaz - Journaux - Tabac.**  
Station ouverte tous les jours de 7h30 à 19h30 - 05 62 09 26 29

**L'AGENCE POSTALE : Services postaux et bancaires, cartes postales, point info tourisme**  
Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h - 05 62 09 26 00

**L'ANCIENNE EPICERIE : Tee-shirterie, souvenirs, personnalisation textile**  
Barnabé WIOROWSKI : 06 79 44 62 70 [www.zebarnyshop.fr](http://www.zebarnyshop.fr)  
Ouvert de janvier à février : sur rendez-vous, de mars à juin et de septembre à décembre : Le lundi - mardi - jeudi -  
vendredi 10h - 12h30 et 14h - 15h30 Samedi 10h - 12h30 et 14h 18h  
En Juillet/ Août : Lundi mardi mercredi jeudi vendredi et samedi 10h-19h et le dimanche 14h 17h.

**LA GUINGUETTE DU LAC : Restaurant - Snack - Bar**  
Facebook : la guinguette du lac - Laurent NOUGUES : 05 62 03 84 29  
Ouvert du 1 juin au 28 septembre - Fermé le lundi

**LA SABATÈRE : Restaurant Gastronomique –**  
Ouvert vendredi soir et dimanche midi - traiteur sur commande le weekend  
Vérane et Jean NEEL : 05 62 69 53 69 <https://www.facebook.com/Restaurant-la-sabatere-528147474023455> [restaurantlasabatere@orange.fr](mailto:restaurantlasabatere@orange.fr)

**LA TAVERNE DE D'ARTAGNAN : Bar – Restaurant – Point-chaud (pain, viennoiserie, pâtisserie)**  
Marie Noëlle et Patrick GELUS 05 62 69 53 54 <https://www.facebook.com/La-Taverne-D'Artagnan-100769288512662>  
Point pain-viennoiserie : ouvert tous les jours sauf le lundi  
Bar-restaurant : en saison hivernale ouvert tous les jours le midi sauf le lundi, et les soirs vendredi, samedi et  
dimanche.  
Horaires plus larges en saison estivale.  
Période COVID 19 : - pain tous les matins sauf le lundi.  
Et restauration à emporter le vendredi soir et samedi midi sur réservation jusqu'au jeudi midi.

## MARCHÉS D'HIVER

Tous les mardis matin, de 9 heures à 11 heures,  
**Stéphane AKARDJOUDE à Caupenne d'Armagnac**, poulets rôtis, bière de La Cadette de  
Burosse,  
**Sandrine BEL LATROUSS à Espas**, plants et fleurs,  
**Joseph et Nicole CAZETTE à LUPIAC**, fromages brebis, chèvre et vache,  
**Anne DELANNOY, maraîchère à ARDENS (CAZAUX D'ANGLES)**, certifiée agriculture  
biologique,  
**Audrey JOURDAN-CERIZOLLA et Nicolas JOURDAN, La Ferme des BERNONS à  
LUPIAC**, porc fermier,  
**Maurizio TONANI et Tania MICHALEK à Pallanne**, produits italiens, et  
**Christine VILLIELM, maraîchère à BAZIAN**, certifiée agriculture biologique,  
sont sur la Place d'Artagnan pour vendre leurs produits.  
Pour joindre Stéphane: 07 87 04 73 38 et [chauve2693@hotmail.fr](mailto:chauve2693@hotmail.fr)  
Pour joindre Sandrine: 06 77 53 76 92  
Pour joindre Joseph: 06 30 85 66 75 et Nicole: 06 73 86 18 03  
Pour joindre Anne: 06 71 26 53 75 et [ojardindardens@gmail.com](mailto:ojardindardens@gmail.com)  
Pour joindre Audrey et Nicolas: 06 61 71 46 01 et [lafermedesbernons@orange.fr](mailto:lafermedesbernons@orange.fr)  
Pour contacter Maurizio: [maurizio.tonani@laposte.net](mailto:maurizio.tonani@laposte.net)  
Pour joindre Christine : 06 37 99 66 14 et [lesjardinsdupebuc@gmail.com](mailto:lesjardinsdupebuc@gmail.com)

## MARCHÉS D'ETE DU MARDI SOIR

Ils ont lieu tous les mardis soir de juillet et août, de 18 h à 21 h

Malgré les contraintes liées à la covid 19 la municipalité a pu organiser les marchés du mardi soir de juillet et août. Ce fut un succès tant par le nombre (une trentaine) et la variété des exposants que par la fréquentation. En effet chaque mardi les marchés ont attiré de très nombreux touristes qui sont venus s'ajouter aux visiteurs régionaux. Pour le premier marché Patrick et Marie-Noëlle, les gérants de la Taverne d'Artagnan, trois jours seulement après avoir pris possession des lieux, ont dû servir 150 diners. Et ce succès s'est confirmé chaque mardi et permet de rémunérer les musiciens qui animent ces soirées devenues un grand moment de convivialité. Les commerçants ont déjà retenu leurs places pour l'an prochain !



# NOUVEAU A LUPIAC

## LA NOUVELLE TAVERNE DE D'ARTAGNAN

NOS "TAVERNIERS" GLOBETROTTERS !

Lundi 6 juillet Lupiac vit un moment important : la Taverne de d'Artagnan est ouverte et du pain frais attend les Lupiacois ! Et le soir un pot d'ouverture est offert. Patrick et Marie-Noëlle viennent de prendre possession des lieux. Et dès le lendemain ils vont assurer le dîner lors du premier marché d'été : 150 couverts ! Un superbe baptême du feu ! Mais revenons en arrière : d'où nous viennent ces vrais professionnels de la restauration ?

Marie-Noëlle a suivi des études en lycée professionnel restauration à Arles puis hôtellerie –tourisme à Nice. Très jeune Patrick a débuté en cuisine à Beaucaire (Gard) puis a poursuivi son apprentissage à Nîmes puis chez Bocuse à Lyon ; à 24 ans il est second de cuisine en Suisse. Puis il part au Canada en tant que chef de cuisine à la brasserie française à Montréal où il travaille avec le célèbre chef André Besson. Patrick et Marie-Noëlle ont quand même trouvé le temps de se rencontrer. Ensemble ils tiennent une maison d'hôtes dans le Gard avec restauration pour les résidents. Puis c'est en 2019 qu'ils réalisent leur rêve : partir au Canada. Mais « *tabernacle* » ! Ce môme dit virus met rapidement fin à l'aventure ! Retour en France avec plusieurs options dont le sud-ouest. Ils entrent en relation avec Véronique et se décident pour Lupiac, étant "tombés en amour" pour le village, ses maisons à couverts, sa place et sa statue. Et la gentillesse de l'accueil des Lupiacois. La suite ? Travailleurs acharnés, ils sont ouverts tous les jours en saison avec déjeuner et dîner, pain frais et viennoiseries, 250 à 300 couverts les mardis des marchés d'été, cuisine copieuse et savoureuse, accueil chaleureux. Un détail important : Patrick et Marie-Noëlle ont acheté une grande maison à Lupiac où ils pourront accueillir confortablement leurs deux garçons : Julien étudiant en biologie à Montpellier et Aurélien lycéen à Nogaro.

**Nous souhaitons une bonne continuation à Sylvie et Philippe, les créateurs de la Taverne de D'Artagnan.**



**Les assiettes de l'été de Patrick**

## CHRISTINE ALIAS, SCULPTRICE/PORTRAITISTE



Installée au cœur des vallons Lupiacois dont je suis amoureuse, je travaille l'argile dans mon atelier ouvert sur la nature. Le visage humain est très présent dans mon travail artistique. De nature figurative, ma sculpture en terre cuite est une perpétuelle recherche de l'expression des sentiments humains. Qu'il s'agisse d'un portrait dont on m'a fait commande ou d'une pièce issue de mon imaginaire, tout est prétexte à l'exploration des mondes intérieurs. Dans un monde où tout va vite, réaliser un portrait en argile est un contre-pied qui, à mes yeux, prend tout son sens. Garder une trace pérenne d'un être cher, c'est un peu arrêter la course folle du temps.

Je réalise des portraits d'après modèles vivants ou d'après photographies. Souvent, la commande d'un portrait se fait à l'occasion d'un événement particulier, un départ à la retraite, en cadeau de mariage, en mémoire d'une personne chère disparue ou tout simplement pour le plaisir...

Si vous désirez en parler : 06.82.11.79.80 Ou bien visiter mon site internet, c'est par ici : [christinealias32.wixsite](http://christinealias32.wixsite)

## LE COIN DES BREVES

### Confinement

Rare de voir la place déserte !



## Nos couturières à l'honneur

En avril, et alors que les masques avaient du mal à arriver jusqu'à nous, les Lupiacoises de bonne volonté se sont mobilisées et ont réalisé des dizaines de masques chaque jour. Pour cela il a fallu se procurer des tissus, beaucoup de coton et beaucoup d'élastiques ! Puis répartir les machines à coudre et se mettre à l'ouvrage. Il y a eu les couturières mais aussi celles qui ont réparé les machines, celles qui ont préparé les paquets, celles qui ont établi les listes pour la distribution - un masque lavable par habitant, enfants compris – puis celles qui ont distribué. Sans oublier celles qui ont coordonné l'ensemble de cette action. Notre village peut être fier de ce bel exemple de solidarité !



## Marchés de Bernon avril mai 2020

« Pendant la période du confinement afin que les gens puissent continuer à consommer des produits directement des producteurs, nous avons décidé de créer un petit marché fermier chez nous à Pédemont. À cette occasion nous avons fait venir nos collègues producteurs afin de contenter au maximum la clientèle avec des produits variés. Voilà comment la maison Pitoux producteurs de canards, la famille Roumat et ses légumes, le Domaine de Bilé avec ses vins et Armagnac et Sandrine Bel-latrouss jeune hortultrice nous ont aidé à faire vivre ce petit marché. Nous souhaitons les remercier pour leurs participations mais surtout remercier toutes les personnes qui nous ont permis de travailler durant ce confinement. »Audrey et Nicolas



## Cérémonie du 8 mai 2020

La cérémonie, célébrée uniquement avec Le Maire de St Pierre d'Aubezies, la Maire et les adjoints de Lupiac a été diffusée en live sur facebook afin de faire participer les habitants ! Isabelle Fourquet a assuré seule la partie musicale.



## D'Artagnan sur ARTE

C'est à Lupiac que le lundi 6 juillet le tournage de la partie gersoise du docu-fiction d'ARTE " La véritable histoire de d'Artagnan" a débuté. De nombreux contacts avaient préalablement été pris entre Gédéon, la société de production, et Maxime Fillos qui avait fait les repérages. Ainsi dès le matin ont été tournées dans un sous-bois les scènes de course à cheval opposant joyeusement le jeune Charles de Batz (le futur d'Artagnan) à son frère aîné Paul. Puis vers 16 heures l'équipe de Gédéon a installé ses caméras à Cahuzère sous un chêne de la famille Laborde. Le lendemain mardi tournage à La Romieu puis à Gazaupouy pour une séquence de nuit où entrent en scène les figurants Lupiacois : Marcel Aïo, Jean-Jacques Capmartin, René Cornu, Alain Hellegouarch, Patrick Leblond et Alain Minez. Retour à Lupiac les mercredi et jeudi pour tourner de nombreuses scènes dans le parc du château de Castelmor aimablement mis à disposition par Madame Espié. Au cours de l'une d'entre elles Anne Delanoye -qui pour l'occasion a délaissé momentanément ses légumes bios-tient compagnie au futur d'Artagnan. Durant ces nombreux jours de tournage, et dès qu'ils le pouvaient, les membres de l'équipe de Gédéon ont pris leurs repas à La Taverne de d'Artagnan pour profiter de la bonne cuisine de Patrick servie par Marie-Noëlle .... Et ils ont fait honneur au pousse rapière !



## Un chœur d'artistes au cœur de la Gascogne

Du 4 au 18 août s'est tenue dans la salle des fêtes l'exposition "Intérieur-Extérieur". Douze artistes réunis à l'initiative de Christine Alias et d'Yves Duffour ont exposé peintures, sculptures, tapisseries et photographies. Nos cinq artistes Lupiacois présentaient des œuvres représentatives de leur talent : Les sculptures de Christine Alias, les peintures d' Yves Duffour, Annette Emms et Bakhytgul Fitch (alias Bi) et les tapisseries d'Evelyne Lucca-Noyer.

Cette manifestation artistique a reçu la visite d'environ 1500 personnes et ce succès encourage les organisateurs à voir plus grand les prochaines années !



## Première fête de la bière et du vin le 13 septembre 2020

C'est le 13 septembre que Christelle Cornu, Lisa Hutton et Maxime Fillos qui gèrent les marchés du mardi soir, ont organisé la première fête de la bière et du vin à Lupiac. Connaissant le succès de nos manifestations, ce sont 25 exposants qui sont venus proposer leur production. En parallèle et pour animer la journée, les trois organisateurs avaient sollicité l'association des parents d'élèves de notre école pour qu'ils gèrent un vide grenier installé au foirail. Les 30 exposants ont reçu de très nombreux visiteurs. Également contactée La Pédale Castillonnaise a réuni plus de 50 VTTistes qui ont souffert sur 25 à 45 km de chemins. Et l'association RAVA d'Aignan a répondu présent et a proposé une randonnée pédestre de 10 kms parcourus par une cinquantaine de marcheurs. Le soleil a accompagné cette belle journée participant ainsi à sa réussite.



## DIRE ET LIRE EN L'AIR

Le samedi 19 septembre

« **Dire et Lire à l'Air** », manifestation proposée par la Médiathèque Départementale qui permet d'aller à la rencontre des publics, enfants et adultes en dehors des bibliothèques pour faire connaître à la fois la littérature, la musique et les différents arts du spectacle.

Cette année, la Médiathèque de Vic-Fezensac accueillait **samedi à 14 h dans la salle des fêtes de Lupiac** le spectacle « **Monstres et Merveilles** », une performance scénique originale d'**Ilya Green, illustratrice, Stéphane Servant, auteur jeunesse et Jean-Marc Parayre, musicien.**

En amont, Karine Labrousse, responsable de la médiathèque intercommunale avait préparé la venue d'Ilya Green et de ses deux compères lors d'une intervention à l'école de Lupiac.



# MAIRIE

## SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Ouverture au public du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12h.

[mairiedelupiac@orange.fr](mailto:mairiedelupiac@orange.fr) - 05 62 09 26 13 - [www.lupiac.fr](http://www.lupiac.fr)

Retrouvez nos vidéos sur [www.youtube-mairie](http://www.youtube-mairie) de Lupiac créé par Jean Mary Lefebvre

## FONCTIONNEMENT DURANT LES CONFINEMENTS

Le Conseil Municipal a mis en place des réunions en visioconférence.

Elles se sont déroulées tous les jeudis soir durant la période ; point sur la santé et le fonctionnement du village dans cette période.

## EXPOSITION DUMAS

En 2020 on commémore le 150<sup>ème</sup> anniversaire de la mort d'Alexandre Dumas. Lupiac lui a rendu hommage avec une exposition estivale sous les couverts de la Place d'Artagnan.

En parcourant les douze panneaux composant l'exposition nos visiteurs ont pu découvrir la vie de Dumas ainsi que certaines facettes moins connues du 'père' littéraire de d'Artagnan.

L'exposition racontait en français et anglais pas seulement la carrière d'écrivain de Dumas: dramaturge, romancier, éditeur de presse et bien sûr auteur de « Les Trois Mousquetaires » mais aussi ses antécédents familiaux, son château de Monte Cristo, sa gourmandise, ses amours, son travail de journaliste, ses voyages et son amitié avec Garibaldi, un des fondateurs de l'Italie moderne.

Au moment de l'exposition plusieurs restaurateurs du coin ont créé des plats inspirés par Dumas et son œuvre « Le Grand Dictionnaire de Cuisine », dont Thibault de La Baquère qui a fourni son pâté en croûte pour l'ouverture le 10 juin.

L'exposition fût un grand succès tant auprès les touristes que les locaux qui en ont profité pour déambuler librement dans le village. Il faut dire que son format – en plein air et bien espacé – était parfaitement adapté aux conditions du déconfinement !

Merci à Barnabé pour la mise en page, à l'atelier aménagement pour les chevalets et à la Société des Amis d'Alexandre Dumas et le Musée Alexandre Dumas de Villers-Cotterêts pour leur aide précieuse.

*Les restaurateurs du coin (La Baquère, Betty Beef & La Ferme aux Buffles).*



## LAC DE LACOSTE

Cet été à La Guinguette

Compte tenu des mesures sanitaires strictes imposées aux restaurants durant leur très courte période d'ouverture cet été, Sacha et Laurent avaient mis au point un protocole spécial : sens de circulation, entrée et sortie distinctes, tables espacées, gel hydroalcoolique, couverts jetables, commandes et livraison des repas au bar. Malgré ces contraintes et l'annulation d'événements tels que Jazz in Marciac et Tempo Latino, La Guinguette a connu une belle affluence, aidée en cela par une météo très agréable. Et nombreux furent ceux qui ont pu profiter d'une eau de baignade de bonne qualité et d'une plage ré-ensablée comme chaque année.

Nous remercions l'équipe des pompiers d'Aignan qui viennent chaque année faire un exercice d'intervention « risque de noyade ».

### Photos de l'exercice pompiers 2020



## TOURISME

### La saison au Musée :

Cette année la fréquentation ainsi que les recettes du Musée d'Artagnan ont été fortement impactées par les 2 confinements imposés aux établissements recevant du public. L'absence de la clientèle étrangère et des groupes ainsi que les 3 mois et demi de fermeture supplémentaire par rapport à 2019 ont été responsables de la baisse de 13% de la fréquentation ( - 793 visiteurs ) et de -53% à la boutique.

Il faut toutefois noter que la saison estivale a été exceptionnelle en termes de fréquentation, les touristes privilégiant le tourisme de proximité ou le tourisme national pour leurs vacances. Le Musée a ainsi observé une augmentation de la fréquentation de 30% des visiteurs par rapport à l'été 2019, soit 4271 visiteurs et ce malgré une baisse de 38% des groupes !

Ce sont donc au total 5726 personnes, petits et grands, qui ont franchi les portes du Musée d'Artagnan cette année heureux de découvrir ou de redécouvrir cette période de l'histoire de France si chère à notre beau village.

### **Inauguration du buste de Thomas Samek réalisé par Christine Alias au Musée d'Artagnan :**

Le Musée d'Artagnan a accueilli en ses murs le 9 août dernier, le buste en terre chamotée représentant Thomas Samek réalisé par Christine Alia. Intitulé « Charles ou Thomas ». Il a été gracieusement mis à disposition du Musée par l'association d'Artagnan chez d'Artagnan et vient ainsi étoffer la collection et rendre hommage à son plus grand mécène. L'inauguration sur l'esplanade du Musée en la présence du sujet, de l'artiste ainsi que de Monsieur le Député Cazeneuve fut une réussite et a rassemblé une centaine de curieux le jour du Festimarché.

Ce jour là a aussi été l'occasion de recevoir de nouvelles donations de la part de notre cher mousquetaire dont la deuxième édition des « Mémoires de Monsieur d'Artagnan » rédigées par Gatien Courtilz de Sandras en 1704 et contenant la première représentation de Charles de Batz de Castelmore



### **Accueils presse :**

Nous avons eu le plaisir de faire 4 accueils presse depuis le 21 mai, Le couple de blogueurs Instagram d' « Il était un couple », une journaliste accompagnée d'un photographe de « Pyrénées magazine », mais aussi « Le monde du Camping Car » ainsi que des journalistes du média espagnol « Viajar ». Tous ont été enthousiasmés par la visite du village ainsi que du Musée, les publications sont toutes prévues pour le printemps prochain.



*Blogueurs « Il était un couple », le 1<sup>er</sup> août 2020*



*Maxime et Pyrénées Magazine le 22 septembre 2020*

## Accueil de groupes :

Malgré une année marquée par le coronavirus nous avons pu accueillir au Musée d'Artagnan, une quinzaine de groupes, séjournant dans les hôtels partenaires, ainsi que des clubs de voitures anciennes provenant de nos départements voisins.

## Les anciennes viennent à Lupiac !

Chaque année, et de plus en plus nombreux, des clubs de voitures et de motos anciennes invitent leurs membres à parcourir les routes du Gers pour admirer nos paysages et visiter nos beaux villages. Et Lupiac fait partie des sites devenus incontournables ! Cet été 6 clubs d'automobiles ont fait halte sur la place au pied de la statue de d'Artagnan. Un repas ou un verre à La Taverne, une visite du musée, une promenade sous les couverts avec les commentaires de Maxime et bien sûr les photos avec notre grand mousquetaire !



## ECOLE COMMUNALE - RENTREE SCOLAIRE 2020-2021 – 37 élèves

### *Classe de Mme COUSTEAU Laetitia*

BIZET Naël né le 04/03/2018 TPS  
PALOKA Noël né le 24/10/2017 PS  
SOULAN Léo né le 10/04/2017 PS  
ALQUIER Emilio né le 06/12/2015 GS  
BIZET Tess née le 08/12/2015 GS  
DOAT Axel né le 18/02/2015 GS  
DUPUY Jean né le 10/02/2015 GS  
DUPUY Jules né le 10/02/2015 GS  
JOURDAN – CERIZOLLA Mathis  
né le 05/04/2015 GS  
SOULAN Emy née le 02/04/2015 GS  
COMPAN Julie née le 08/07/2014 CP  
DUPUY Marius né le 30/09/2014 CP  
JAMIER Lily née le 09/07/2014 CP  
KERVEL Youn né le 16/03/2014 CP  
PAUME Thibaut né le 19/10/2014 CP



### *Classe de Mme BRAU Eva*

CASSIN Mélanie née le 03/05/2013 CE1  
DOAT Louan né le 16/04/2013 CE1  
GOMEZ Ayanna née le 18/11/2013 CE1  
DELPECH – FILLOS Emmy née le 12/03/2012 CE2  
JAMIER Noah né le 24/11/2012 CE2  
KERVEL Louna née le 05/05/2012 CE2  
MEYER Augustin né le 31/10/2012 CE2  
PINIER Samuel né le 22/01/2012 CE2  
BARRERE Thomas né le 22/01/2011 CM1  
CASSIN Lily née le 21/06/2011 CM1  
PAILLAS Luc né le 02/10/2011 CM1  
SANTOS Angel né le 11/08/2010 CM1  
ALQUIER Marius né le 18/11/2010 CM2  
BENOIT – KANG Louis né le 04/04/2010 CM2  
BOUQUILLON Elian né le 22/11/2010 CM2  
CORNU Achille né le 23/11/2010 CM2  
DELPECH – FILLOS Eléa née le 16/10/2010 CM2  
DUPUY Lilou née le 11/08/2010 CM2  
JOURDAN – CERIZOLLA Pierre né le 23/07/2010 CM2  
JOURDAN – CERIZOLLA Théo né le 23/07/2010 CM2  
MAGNE Emmy née le 12/11/2010 CM2  
PERES Lucas né le 24/12/2010 CM2

## ASSOCIATIONS

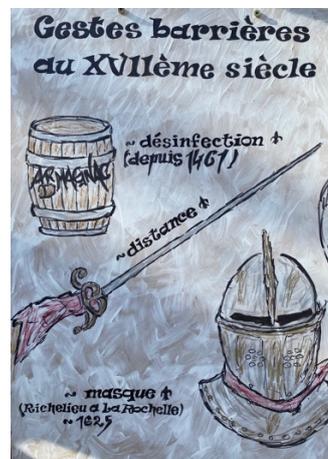
### D'Artagnan chez d'Artagnan

Le dimanche 9 août 2020, l'Association d'Artagnan chez d'Artagnan, contrainte d'annuler son festival annuel pour des raisons sanitaires, avait organisé un « Marché d'Artagnan » en costumes du XVII<sup>e</sup> siècle. Et la fête fut réussie ! Nous avons compté environ 1500 visiteurs tout au long de la journée, avec un pic de 650 personnes. Notre idée était de soutenir nos artisans et producteurs locaux fidèles au festival d'Artagnan, de vivre un moment convivial et de marquer cette date emblématique à Lupiac. La traditionnelle messe en gascon, célébrée par l'Abbé Ducasse, l'inauguration du buste de d'Artagnan /Thomas Samek , œuvre réalisée par l'artiste Christine Alias et mise à disposition du Musée d'Artagnan par l'Association, la conférence sur les armes blanches par notre d'Artagnan, Thomas, ainsi que les présentations de nos escrimeurs « Les Lames Lupiacoises » et de notre troupe de théâtre « La Horde Lupiacoise », sans oublier nos musiciens, ont animé cette journée de Marché.

Un savoureux veau à la broche préparé par les bénévoles, les assiettes fraîcheur de nos producteurs et le repas à l'ancienne préparé par les nouveaux gérants de la Taverne d'Artagnan ont régalé les visiteurs souhaitant déjeuner sur place.

Rendez-vous est donné pour l'an prochain, au deuxième dimanche d'août, pour le dixième anniversaire de notre manifestation. Tous pour Un et Un pour Tous !

Les co-présidents de l'Association d'Artagnan chez d'Artagnan. Lucas Aklil, Anne Garnery et Elke Schmidt



### Comité des fêtes

#### **Impossible de manquer le rendez-vous annuel des Lupiacois !**

En cette année particulière, nous avons tous été peiné d'apprendre que le traditionnel souper Gascon ne pouvait être organisé. Triste annonce qui n'a pas freiné le comité des fêtes de Lupiac, offrant à ses fidèles épicuriens la possibilité de se retrouver en toute sécurité pour leur fête votive. Vendredi soir, début des festivités qui s'est déroulé au restaurant La Taverne. Ambiance conviviale autour de copieux plateaux de charcuterie, boissons, musique et sourires des nouveaux propriétaires. Le lendemain, du café et des douceurs attendaient les randonneurs et VTTistes sur la place du village. Nos sportifs ont pu savourer la fraîcheur matinale et les rayons du soleil. Au retour de cette sympathique balade, les convives ont pu apprécier lors d'un repas, la saucisse de sanglier confectionnée par la société de chasse. Après une après-midi de repos et pour clôturer cette fête, les plus gourmands de nos villageois et des alentours se sont de nouveau attablés. Les Bundy's ont su apporter une tonalité pittoresque qui nous définit bien, en réchauffant les cœurs des amoureux de bons vins et des moules-frites.

Le comité des fêtes remercie tous les participants qui ont su respecter les mesures de sécurité sanitaires mise en place par leurs soins. En espérant que vous soyez au rendez-vous l'année prochaine !



## ETAT CIVIL du 1 avril 2020 au 30 septembre 2020

### Naissance

**Aria, Eliane, Lizzy FOURDRAINE BLONDEL**  
née à Auch le 25 mai 2020.

### Décès

**Myriam, Paule, Reine TAUPIAC,**  
née le 01 décembre 1962 à Port Sainte Marie (Lot et Garonne), décédée le 14 juillet 2020 à Lupiac

**Monsieur Hans, Joachim, PANNACH,**  
né le 04 mars 1953 à Gevelsberg (Allemagne), décédé le 3 septembre 2020 à Auch

### **ARTISANS ET PROFESSIONS LIBERALES**

**ALIAS Christine** *sculptrice / portraitiste* :06.82.11.79.80 [christinealias32.wixsite](http://christinealias32.wixsite)  
**BERTOLINI Sacha** *Graphiste* 06 50 46 33 49  
**BRETTES Jérôme** *Cours de yoga* 06 52 53 26 49  
**BOUCHET Guy** *Ébéniste, facteur d'orgues* 06 22 42 18 10  
**CASARIN Alain** *Travaux publics* 06 07 60 60 94  
**DESBARATS Annick** *Assurance AXA*, 06 79 63 09 55 [annick.desbartas@axa.fr](mailto:annick.desbartas@axa.fr) [www.axa.fr](http://www.axa.fr)  
**DESBARATS David** *Travaux agricoles, publics, assainissement, terrassement* 05 62 69 03 65 - 06 30 93 82 78  
**DUFFOUR Yves** *Artiste peintre* 06 31 20 19 97  
**DUFFOUR Élisabeth** *Praticienne de la relation d'aide et développement personnel* 06 70 49 04 96  
**FERREYRA Ronald** *Maçon* 05 62 69 71 38  
**FITCH Bakhytgul (Bee)** *artiste (pastelliste)* 06 10 45 56 38 [bakhytgul@gmail.com](mailto:bakhytgul@gmail.com)  
**GARAIT Marie-Ange** *Infirmière* 06 63 57 65 40  
**GRANDOTTO BIETTOLI Manon** *Ferme équestre* 06 32 38 11 08 [manon.grandotto@gmail.com](mailto:manon.grandotto@gmail.com)  
**LA FERME DES BERNONS** *Élevage et vente directe de porc fermier* 06 61 71 46 01 [lafermedesbernons@orange.fr](mailto:lafermedesbernons@orange.fr)  
**MARTIN Patrick** *Tous travaux du bâtiment* 06 89 21 04 54  
**MANGENOT François** *Activité multiservice – Entretien de la maison, intérieur et extérieur* 06 08 73 26 78  
**PAGANESSI Daniel** *Pension canine et féline* 05 62 09 23 87  
**PINEAU Tony** *Travaux d'élagages* 06 67 23 95 10  
**REMY Denis** *Ostéopathie rachidienne* 06 87 88 28 22  
**TERRAS Wendy** *Écurie* 06 33 05 62 37 [wendyterras@hotmail.fr](mailto:wendyterras@hotmail.fr) [ecuriewendyterras.fr](http://ecuriewendyterras.fr)  
**THIEUX LOUIT Véronique** *Conseiller immobilier* 06 03 45 37 69 <http://veronique.thieuxlouit.capifrance.fr>  
**VICENTE Ambre** *Élevage Darmagnac, Élevage et pension de chevaux* 06 33 77 26 26  
**S'il y a des changements ou des ajouts à inscrire dans cette liste, n'hésitez pas à nous contacter.**

### **ORGANISATION de la COMMUNICATION**

Nous éditons 2 bulletins par an. Le nombre de pages peut varier selon les informations à vous donner. Pour ceux qui le souhaitent et qui le peuvent, par souci d'économie et de préservation de la nature, nous vous proposons de recevoir ce bulletin en format numérique. Il suffit de vous inscrire à la Mairie.

Rappel aux associations : si vous le souhaitez, faites-nous passer avant le 30 septembre et le 31 mars de chaque année vos textes sous format Word. Vous pouvez publier les comptes rendus de vos actions et vos diverses annonces.

Si vous êtes un Champion, si vous avez quelque chose de remarquable à nous faire savoir et si vous le souhaitez, faites-nous passer avant le 30 septembre et le 31 mars de chaque année vos textes sous format Word et vos photos.

Nous publierons.

